Province de Québec Municipalité de Barraute Comté d'Abitibi

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 4 novembre 2024, à 19 h 00. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Michel Gagnon, Jérôme Petit et Joël Jobin et Mesdames Manon Plante et Lucie Grenier. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Josseline Lepage, mairesse. Mme Josée Beauregard, directrice générale et Mme Élodie St-Pierre, technicienne en administration sont aussi présentes à la séance.

2024-1104-217

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024
- 4. Adoption des comptes Municipalité de Barraute
- 5. Première période de questions
 - 5.1. Suivi
 - 5.1.1. Analyse des comptes à recevoir
 - 5.1.2. État financier Septembre 2024
 - 5.1.3. Date pour adoption budget 2025 et PTI 2025-2026-2027
- 6. Suivi des dossiers des conseillers
- 7. Radio-Boréale Contribution annuelle
- 8. Fondation hospitalière d'Amos Inc. Demande de don
- 9. Mont-Vidéo Plan de visibilité 2024-2025
- 10. Calendrier des séances 2025
- 11. Motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques
- 12. Club Optimiste de Barraute Inc. Demande d'autorisation
- 13. Règlement # 207 Programme de revitalisation sur le territoire de la Municipalité de Barraute
- 14. Avis de motion Projet de règlement # 208 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Barraute
- 15. Projet de règlement # 208 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Barraute
- 16. Avis de motion Projet de règlement # 209 sur le traitement des élus
- 17. Projet de règlement # 209 sur le traitement des élus
- 18. Échelles salariales 2025
- 19. Foire du camionneur de Barraute Inc. Demande de cautionnement

- 20. Démission / Avis de vacance élue district # 2
- 21. Nomination d'un pro-maire
- 22. Modification des tâches de conseillers
- 23. Fermeture des bureaux pendant les fêtes
- 24. Vente pour non-paiement de taxes 2024 Lettres enregistrées
- 25. Tournoi Foire du camionneur de Barraute Plan pour salle des joueurs aréna
- 26. Emploi été Canada 2025 Dépôt de demande
- 27. MTQ Étude de comportement, de circulation et de sécurité
- 28. Renouvellement bail quai Lac Fiedmont Nomination d'un signataire
- 29. Varia:
- 30. Deuxième période de questions
- 31. Levée de l'assemblée

2024-1104-218

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 octobre 2024 soit et est par la présente adopté.

2024-1104-219

ADOPTION DES COMPTES MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les comptes suivants, soient et sont par la présente adoptés et le paiement autorisé :

CHÈQUES D'OCTOBRE 2024

#38331	Bell Mobilité - Cellulaires	517.22 \$
#38332	Claire St-Pierre - Entretien ménager août et septembre	2 448.00 \$
#38333	Joannie Champoux - Déplacement/Repas	80.00 \$
#38334	Larouche Bureautique - Copies facturables	510.95 \$
#38335	Buro Plus Gyva - Fournitures de bureau	476.43 \$
#38336	5 DL & Associés - Travaux sous le pont/Réparation lumière	3 205.50 \$
#38337	Transport Tommy Guillemette - Bardeaux asphalte	17 413.82 \$
#38338	Englobe - Plan de protection	3 161.81 \$
#38339	Ville d'Amos - Matières résiduelles Août 2024	12 156.35 \$
#38340	Harnois Énergies - Dièsel	3 059.30 \$
#38341	Transport ACC - Fardier	560.50 \$
#38342	Nortech - Batteries/Main-d'œuvre	436.91 \$
#38343	UAP - Garage	89.21 \$
#38344	Zip Lignes - 2 numéros civiques	49.53 \$
#38345	Nord-Flo - Réparation pompe eau usée Route 397 Sud	3 820.92 \$
#38346	Vidéotron - Garage/Aréna	243.15 \$
#38347	M & M Nord-Ouest - Dossards/Garage	792.99 \$
#202.1		-
#38348	S Annulé	\$

	Hydro-Québec -		
#38349	Pompasses/Garage/Biblio/Quai/Caserne/Éco-centre	4 383.02	\$
	Josée Beauregard - Remb. soins dentaires/Déplacement	580.50	\$
#38351	Éric Gauthier - Remb. soins dentaires	225.00	\$
#38352	Postes Canada - Timbres	227.65	\$
#38353	Zip Lignes - Panneaux signalisation	334.76	\$
#38354	Les Entreprises Hardy - Essence Pic 005/Garage	290.41	\$
#38355	Équipements Nordmax - Réparation Mac 005	4 805.26	\$
#38356	Wolseley Canada - Asphalte/Aqueduc	2 129.49	\$
#38357	Aréo-Feu - Gants pompiers	335.72	\$
#38358	Amélie Therrien - Lettrage chandail moniteurs camp de jour	120.00	\$
	Komutel - Alertes 911	198.34	\$
#38360	Pages Jaunes - Frais de communication	60.02	\$
	Sanimos - Heure roll off	1 006.03	\$
#38362	Éric Gauthier - Remb. soins dentaires	197.00	\$
#38363	Globnor - Courroies tracteur à pelouse	408.62	\$
	UAP - Crédit/Bousters camion/Garage	1 378.99	\$
	Ministre des Finances - 2e vers SQ	64 576.00	\$
	Ž		-
#38366			\$
	Intermarché Barraute - Camp de jour/Office	382.64	
	Revenu Québec - DASP Septembre 2024	20 165.85	
	Agence du revenu du Canada - DASF Septembre 2024	7 723.10	
	GLS - Transport	81.58	
#38371	Kemira Water Solution Canada - Alun	5 900.70	
#38372	Josée Beauregard - Frais de déplacement AtkinsRéalis Canada - Honoraires/Mise à jour schéma	55.00	\$
#38373	d'écoulement eau usée	7 582.03	\$
	Wolseley Canada - Calcium/Aréna douche	5 977.96	
	Nortech - Serveur/Garage	143.72	
	Télébec - Frais annuaire	26.79	
	MRC de la Vallée-de-l'Or - Recyclage	2 375.70	
	Robert Boileau - Ligne patinoire	347.25	
	La Corporation du Mont-Vidéo - Remb. analyses/Électricité pompasse	2 927.91	
	SSQ Groupe Financier - Assurances collectives octobre 2024	3 836.01	
	Harnois Énergies - Dièsel	5 072.21	
	Hydro-Québec - Électricité Hotel de ville/Luminaires/Aréna	5 284.42	
	Vidéotron - Caserne/Aréna/Garage	415.51	
	MRC d'Abitibi - Redevances	1 162.50	
	Lisette Beaudoin - Accessoires/Aliments aréna	204.91	
	Ultramar Parkland Corporation - Cylindre propane aréna	27.59	
	Bell Mobilité - Cellulaires	519.84	
	Ville de Rouyn-Noranda - AO Assurances	500.00	
	Le Code Ducharme - Mise à jour	65.54	
	H2 Lab - Analyses	1 291.86	
	Canadien National - Passage à niveau	731.00	
	Joannie Champoux - Déplacement/Repas	80.00	
	Livraison Parco - Transport	14.66	
	Dépanneur Béjamy - Essence Pic 003	353.77	
	Centre de rénovation Barraute -	1 548.32	
	Compacteur/Parc/Aréna/Voirie urbaine Mécanique Célines Essence Pic 005		
	Mécanique Gélinas - Essence Pic 005	138.77	
	Hugo Denoncourt, Pharmacien - Camp de jour Août 2024	74.75	
	Vidéotron - Internet Hotel de ville/Bibliothèque	114.86	
	Autobus Maheux	56.06	
	UAP Inc Uré Cam 017/Pompe l'huile	1 171.62	
#38401	Sentier Chasse et Pêche - Abonnement annuel bibliothèque	30.00	\$

#38402	Ricardo Médias - Abonnement annuel bibliothèque	39.08	\$
#38403	Pratico Pratiques - Abonnement annuel bibliothèque	60.83	\$
#38404	KO Médias - Abonnement annuel bibliothèque	28.73	\$
#38405	Coup de pouce - Abonnement annuel bibliothèque	29.84	\$
#38406	COOL - Abonnement annuel bibliothèque	45.94	\$
#38407	Visa Desjardins - Caméra parc/Drapeau/Garage/Laser aréna	493.08	\$
	Salaire Octobre 2024	52 414.23	\$

Total 259 775.56 \$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

SUIVI

ANALYSE DES COMPTES À RECEVOIR

Mme Beauregard présente l'état des comptes à recevoir au 4 novembre 2024.

ÉTAT FINANCIER – SEPTEMBRE 2024

L'état financier de septembre 2024 a été déposé.

DATE POUR ADOPTION BUDGET 2025 ET PTI 2025-2026-2027

L'adoption du budget aura lieu le 12 décembre prochain à partir de 18 h 30 à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Un avis public sera publié à cet effet.

SUIVI DES DOSSIERS DES CONSEILLERS

M. MICHEL GAGNON, DISTRICT #1

Divers sujets ont été discutés lors de la dernière rencontre du CDE comme par exemple le Fond Forêt, la passerelle, le pont, les serres et jardins et organiser un évènement de reconnaissances pour les entreprises.

MME LUCIE GRENIER, DISTRICT #3

Une rencontre sera organisée le prochain mois pour réunir le Comité Serres et Jardins. La Foire du Camionneur fera parvenir une invitation à la population pour une consultation publique sur le projet de la nouvelle piste de course le 22 novembre prochain et le registre sera tenu le 25 novembre 2024 de 13 h à 19 h à l'Hôtel de Ville.

MME MANON PLANTE, DISTRICT #5

La soirée d'Halloween fût un succès pour tous les groupes d'âge. Logement disponible au HLM mais au 2^e étage.

2024-1104-220

RADIO-BORÉALE – CONTRIBUTION ANNUELLE

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de contribution annuelle de Radio-Boréale;

Attendu que cette contribution comprend plusieurs avantages comme la réalisation

d'entrevues régulières avec la mairesse, des informations que nous pourrions intégrer au bulletin de nouvelles, annoncer des messages spéciaux, produire et diffuser les vœux de Noël, réduction de 20 % sur tout achat de temps d'antenne et une écoute privilégiée aux commentaires et suggestions fournis par les représentants des municipalités participantes ;

Attendu que cette contribution représente 1 452 \$ correspondant à 0,75 \$ par personne ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute désire contribuer au montant de 1 452 \$ comme contribution annuelle à Radio-Boréale.

2024-1104-221

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC. – DEMANDE DE DON

Attendu que la Municipalité de Barraute a reçu une demande de don de la Fondation

hospitalière d'Amos Inc.;

Attendu que ces investissements servent aux besoins du réseau de la santé ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute contribuera à cette demande de don auprès de la Fondation hospitalière d'Amos Inc. au montant de 250,00 \$.

2024-1104-222

MONT-VIDÉO – PLAN DE VISIBILITÉ 2024-2025

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance du plan de visibilité

2024-2025 de la Corporation du Mont-Vidéo ;

Attendu que la municipalité désire renouveler leur publicité sur la chaise affiche

arrière au coût de 500,00 \$ pour la saison hivernale 2024-2025 ;

Attendu que nous désirons apporter quelques corrections dans ce plan de visibilité ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute désire renouveler sa publicité sur une chaise avec affiche arrière au coût de 500,00 \$ pour la saison hivernale 2024-2025.

2024-1104-223

CALENDRIER DES SÉANCES 2025

Attendu que

l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu :

Que les séances débuteront à 19 heures à l'Hôtel de Ville située au 481, 8e Avenue à Barraute :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 :

Lundi 13 janvier	Lundi 3 février
Lundi 10 mars	Lundi 7 avril
Lundi 5 mai	Lundi 2 juin
Lundi 7 juillet	Lundi 11 août
Lundi 8 septembre	Lundi 6 octobre
Lundi 3 novembre	Lundi 1 ^{re} décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par Mme Josée Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière conformément à la Loi qui régit la municipalité.

2024-1104-224

MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Attendu que le Manifeste de L'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la

bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande

diversité de savoirs et d'informations :

Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant

différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;

Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la

connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous ;

Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la

production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de

culture, et la promotion de l'engagement citoyen;

La bibliothèque est une bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faire d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme forme motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.

Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les

services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique,

politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale ;

Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laissent craindre pour le

rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés

dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression;

Il est proposé par Mme Manon Plante, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la Municipalité de Barraute reconnaisse officiellement :

- a) Les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue :
- b) L'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections ;
- c) La nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

2024-1104-225

CLUB OPTIMISTE DE BARRAUTE INC. – DEMANDE D'AUTORISATION

Attendu que le Club Optimiste de Barraute demande à la Municipalité de Barraute

l'autorisation pour la tenue du défilé du Père Noël qui se tiendra à compter

de 16 heures, le 1^{re} décembre 2024;

Attendu qu' une équipe de sécurité sera sur place, qu'une demande d'autorisation a été

envoyée au Ministère des Transports et une demande d'escorte à la Sûreté

du Québec;

Attendu que le véhicule du service incendie participera à ce défilé, lequel fermera la

marche;

En conséquence, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise le Club Optimiste de Barraute à organiser le défilé du Père Noël dans les rues de Barraute à compter de 16 heures, le 1^{re} décembre prochain.

2024-1104-226

RÈGLEMENT # 207 PROGRAMME DE REVITALISATION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Lecture faite, il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le règlement # 207 Programme de revitalisation sur le territoire de la Municipalité de Barraute.

2024-1104-227

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT # 208 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Avis de motion est donné par M. Joël Jobin, qu'au cours de cette même séance le projet de règlement # 208 est déposé et qu'à la séance du 2 décembre 2024, le règlement sera présenté.

2024-1104-228

PROJET DE RÈGLEMENT # 208 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE

Lecture faite, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 208 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Barraute.

2024-1104-229

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT # 209 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Avis de motion est donné par M. Michel Gagnon, qu'au cours de cette même séance le projet de règlement # 209 est déposé et qu'à la séance du 2 décembre 2024, le règlement sera présenté.

2024-1104-230

PROJET DE RÈGLEMENT # 209 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS

Lecture faite, il est proposé par M. Michel Gagnon, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute adopte le projet de règlement # 209 sur le traitement des élus.

2024-1104-231

ÉCHELLES SALARIALES 2025

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé à la mise à jour des échelles

salariales à venir;

Attendu que le Comité des Ressources humaines ont pris connaissance et étudié la

demande venant des employés municipaux ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu d'adopter et d'autoriser la demande salariale suivante faisant partie intégrante de la Politique de Ressources humaines :

 Demandes salariales: Consentir une augmentation de salaire de l'ordre de 3 % aux employés municipaux pour la prochaine année, soit 2025.
 L'article 12 – « Salaires et classifications » des politiques « Conditions de travail

L'article 12 – « Salaires et classifications » des politiques « Conditions de travail des employés » et « Conditions de travail des employés temporaires, saisonniers, occasionnels » sera modifié en conséquence. L'échelle salariale des employés municipaux sont également mise à jour à l'année 2025 selon l'augmentation adoptée.

2024-1104-232

<u>FOIRE DU CAMIONNEUR DE BARRAUTE INC. – DEMANDE DE CAUTIONNEMENT</u>

Attendu que la Foire du Camionneur de Barraute désire obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 231 760 \$ d'une durée d'un an ;

Attendu que cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jérôme Petit, secondé par le conseiller Michel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute se porte caution en faveur de la Foire du Camionneur de Barraute d'un montant de 231 760 \$ pour un terme d'un an selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « Cautionnement spécifique » ;

Il est également résolu que la municipalité demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation l'autorisation de se rendre caution de cette obligation.

2024-1104-233

<u>DÉMISSION / AVIS DE VACANCE – DISTRICT # 2</u>

Attendu que le mandat de la conseillère municipale du district numéro 2, Mme Marie-Joëlle Desrosiers, a pris fin le 28 octobre 2024, date de sa démission ;

Attendu que ce 4 novembre 2024, un avis de vacance du poste de conseiller municipal du district numéro 2 est déposé par la greffière de la Municipalité de

Barraute à la présente séance ;

Attendu que la vacance du poste de conseiller municipal au district numéro 2 est

constatée plus de 12 mois avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine

élection générale;

Attendu que le poste de conseiller municipal du district numéro 2 doit être comblé par

la tenue d'une élection partielle;

La greffière avise le conseil municipal, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), de la vacance du poste de conseiller municipal du district numéro 2 de la Municipalité de Barraute, et avise également le conseil municipal qu'elle a fixé, conformément à l'article 339 de cette même loi, la date du scrutin au dimanche 23 février 2025.

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin que la Municipalité de Barraute donne avis de vacance au conseiller municipal au district numéro 2 et qu'un scrutin aura lieu le 23 février 2025.

2024-1104-234

NOMINATION D'UN PRO-MAIRE

Attendu que suite à la démission de la pro-maire, Mme Desrosiers, il faut nommer un

autre maire suppléant;

Attendu que cette nomination remplacera en cas d'absence la mairesse lors des Tables

de conseillers de comté de la MRC d'Abitibi;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu de nommer M. Michel Gagnon en tant que maire suppléant comme remplacement de la mairesse en cas d'absence.

2024-1104-235

MODIFICATION DES TÂCHES DE CONSEILLERS

Attendu que suite à la démission de la conseillère district numéro 2, il faut mettre à jour

la liste des tâches de conseillers;

Attendu que M. Michel Gagnon, conseiller district numéro 1 a été nommer maire

suppléant;

Attendu que le CA et Comité d'investissement du Mont-Vidéo ainsi que le Comité

consultatif Forêt sera des tâches à la mairesse ;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la distribution des tâches de conseillers (ères) soit modifiée comme suit :

M. Michel Gagnon	Maire suppléant
District # 1	Comité de développement économique
	Comité Ressources humaines restreint
	Comité LAN
District # 2	Vacant
Mme Lucie Grenier	Comité d'embellissement et projet d'aménagement
District # 3	Comité Serre et Jardin
	Politique MADA
	Comité Foire du camionneur
M. Joël Jobin	Comité consultatif d'urbanisme
District # 4	Voirie et déneigement municipal
	Comité vigie travaux publics
Mme Manon Plante	Comité consultatif en loisir
District # 5	OMH
	Unijoie
	Comité Ressources humaines restreint
	Bibliothèque
M. Jérôme Petit	Brigade incendie
District # 6	Dossier Sécurité publique

2024-1104-236

FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LES FÊTES

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que les bureaux administratifs de la Municipalité de Barraute seront fermés du 24 décembre 2024 au 2 janvier 2025 inclusivement.

2024-1104-237

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 2024

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Jérôme Petit et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute envoie des lettres enregistrées aux contribuables ayant dus envers la municipalité et sur lesquelles les propriétaires n'ont pris aucun arrangement de paiement avec la direction, selon la liste dressée en date du 4 novembre 2024.

2024-1104-238

TOURNOI FOIRE DU CAMIONNEUR DE BARRAUTE – PLAN POUR SALLE DES JOUEURS ARÉNA

Attendu que la Municipalité de Barraute a pris connaissance des plans reçus concernant

la rénovation des chambres de joueurs 3 et 4;

Attendu que ces travaux seront défrayés par les bénéfices récoltés lors des tournois

sociaux de la Foire du Camionneur de Barraute;

Attendu que ces travaux de rénovation ont un coût maximal de 25 000 \$;

Attendu qu' une rencontre avec le représentant serait nécessaire afin de s'assurer de

procéder dans le bon ordre des travaux;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte les plans et demande une rencontre avec le représentant des tournois pour s'assurer du bon déroulement des travaux.

2024-1104-239

EMPLOI ÉTÉ CANADA 2025 – DÉPÔT DE DEMANDE

Attendu que la Municipalité de Barraute désire déposer une demande auprès d'emploi

été Canada pour aider à défrayer les salaires pour les employés du camp de

jour 2025;

Attendu que la présentation de demandes annuelles a été lancée et sera ouverte jusqu'au

19 décembre 2024;

Attendu que cette contribution salariale peut atteindre jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum;

Il est proposé par Mme Lucie Grenier, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute autorise Mme Alexandra De Courval, technicienne en loisirs, à déposer une demande d'emploi été Canada pour avoir droit à un remboursement de contribution salariale.

2024-1104-240

MTQ - ÉTUDE DE COMPORTEMENT, DE CIRCULATION ET DE SÉCURITÉ

Attendu que la Municipalité de Barraute vit une problématique concernant l'embarcation des élèves de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et l'école Secondaire Natagan ;

Attendu que les autobus scolaires se stationnent dans les rues pour embarquer les élèves dans leur autobus respectif ;

Attendu que notre inspectrice municipale a fait plusieurs appels auprès de différents organismes ;

Attendu qu' une étude de comportement, de circulation et de sécurité serait préférable de la part du Ministère des Transports du Québec ;

Attendu que plusieurs personnes concernées seraient présentes dans cette étude comme par exemple l'inspectrice municipale, Transport Desrosiers, la Sûreté du Québec, le centre de services scolaires et le représentant municipal;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte de faire une étude de comportement, de circulation et de sécurité avec toutes les personnes concernées mentionnées ci-dessus.

2024-1104-241

<u>RENOUVELLEMENT BAIL QUAI LAC FIEDMONT – NOMINATION D'UN SIGNATAIRE</u>

Attendu que la Municipalité de Barraute a procédé au renouvellement du bail référence : 4121-02-95-0098 au quai du Lac Fiedmont ;

Attendu qu' après 25 ans de renouvellement de bail, il faut refaire une demande d'octroi de droits ;

Attendu que ce lieu sert à des fins non lucratives qui favorisent l'accès public au plan d'eau ;

Attendu que tous les documents demandés seront acheminés avec la nomination de la directrice générale et greffière-trésorière à signer cette demande ;

Il est proposé par M. Jérôme Petit, secondé par Mme Lucie Grenier et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute mandate Mme Josée Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité.

VARIA

Aucun sujet ajouté dans le varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen nous informe qu'un cône est présent au milieu de la route sur le Chemin du Lac Fiedmont et que plusieurs panneaux pourraient être déplacés ou enlevés.

2024	110/	1 2/12
2024	- 1 1 1//4	- 24-2

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jérôme Petit de lever la présente assemblée à 19 h 43.		
Mme Josseline Lepage	Mme Josée Beauregard	
Mairesse	Directrice générale	